

Séances de formation sur les programmes de l'UE pour les PTOM : Comment réussir son projet européen ?

Selon l'article 85 de la Décision d'association Outre-mer (DAOG), les personnes physiques des PTOM et, le cas échéant, les autorités publiques et privées concernées, sont éligibles pour participer et recevoir des financements de programmes de l'Union, tels que ERASMUS+, Horizon Europe, BestLife2030, et d'autres. Les PTOM ont fait des progrès significatifs ces dernières années pour accéder aux programmes de l'Union. Ce sujet a de nouveau été abordé lors du Forum PTOM-UE 2024, où les PTOM ont réaffirmé leur intérêt pour intensifier les efforts afin d'accéder à ce type de financement de l'UE. À la suite de réflexions communes sur la meilleure manière de promouvoir une participation accrue des PTOM aux programmes horizontaux, il a été décidé de développer des sessions de formation dédiées aux parties prenantes des PTOM. À cette fin, la DG INTPA B3, en coordination avec l'OCTA, a lancé un projet pilote et a engagé une équipe de deux experts pour développer un atelier en ligne sur mesure.

- **La formation proposera une approche équilibrée en :**

- Fournissant des informations essentielles pour initier des projets dans le cadre des programmes de l'Union, à travers des présentations PowerPoint et des discussions interactives.
- Renforçant et développant les compétences narratives afin d'améliorer de manière continue le taux de succès des projets financés, à travers des exercices pratiques réalisés dans des sous-groupes de participants.

- **Sujets abordés :**

- « Comprendre les programmes de l'UE ; comment identifier les opportunités »
- « Comment développer un projet européen en utilisant des outils narratifs efficaces »
- « Créer un dossier de candidature réussi : Plans de travail, cadre logique, le budget »
- « Comprendre comment les dossiers sont évalués par l'UE »
- « Le rôle de la communication dans les projets de l'UE »

- **Organisation de la formation :**

- Durée : La formation durera 17,5 heures (3,5 heures/jour pendant 5 jours consécutifs).
- Groupes restreints d'environ 20 participants : afin de permettre une approche pratique et concrète.
- Quatre opportunités pour participer à la formation : pour toucher un large nombre de parties prenantes, la formation sera dispensée deux fois en anglais et deux fois en français, entre mars et juin.

Dates	Langues	Heures (Bruxelles) <i>(conversion de fuseaux horaires en page suivante)</i>
24 – 28 mars 2025	Français	20h30 – 0h00 CET
7 – 11 avril 2025	Anglais	14h30 – 18h CEST
12 – 16 mai 2025	Français	7h30 – 11h CEST
23 – 27 juin 2025	Anglais	14h30 – 18h CEST

- **Suivi :**

Après les sessions de formation, les experts consacreront du temps à des séances individuelles avec les participants intéressés. Ces séances personnalisées seront axées sur des discussions de cas pratiques, des révisions, et un accompagnement spécifique sur des exemples concrets.

- **Selection des participants:**

La sélection des participants sera effectuée par les PTOM et la DG INTPA. Les candidats doivent remplir le questionnaire sur la page suivante. Il est recommandé de répondre de manière détaillée à ces questions, car les réponses seront utilisées pour évaluer les besoins spécifiques des parties prenantes des PTOM.

Veillez soumettre votre candidature via le formulaire ci-joint à l'adresse suivante : **Olivier.gaston@weglobal.org**, copie à jean-frederic.soppelsa@ec.europa.eu (lequel fera suivre au point focal concerné) avant le **28 février**. Les candidats seront informés avant le 7 mars si leur candidature a été acceptée.

Conversion des fuseaux horaires :

Séances de formation en français :

	Bruxelles	Tahiti	Nouvelle-Calédonie	Saint-Pierre-et-Miquelon	Saint-Barthélemy	Wallis-et-Futuna	TAAF
24 – 28 mars (CET)	20h30 – 0h00	9h30-13h	6h30-10h	17h30-21h	15h30-19h	7h30-11h	23h30-3h
12 – 16 mai (CEST)	7h30 – 11h	19h30-23h (11-15 mai)	16h30-20h	3h30-7h	1h30-5h	17h30-21h	9h30-13h

Séances de formation en anglais :

	Bruxelles	Caraïbe	Groenland	Saint-Pierre-et-Miquelon
7 – 11 avril	14h30 – 18h	8h30-12h	11h30-15h	10h30-14h
23 – 27 juin	14h30 – 18h	8h30-12h	11h30-15h	10h30-14h